

COMMUNE DE ST BAUDILLE DE LA TOUR

CONSEIL MUNICIPAL DU 23 juin 2020

Ouverture de la séance à 21h05

APPEL NOMINATIF DES CONSEILLERS

Christophe BEAUD – Lydie BERGER BY - Martial BONNAVENT - BOURGEY Gilles - Yvette DEPIERRE - Isabelle FRACHETTE - Bernard LIONNET - Jennifer MOLY – Laurent MURILLON - Laurent RHONE – Denis THOLLON - Julien MALLAND – Ludivine POUSSEREAU - Frédéric ROSTAING - Valérie MAYET

Secrétaire de séance : Isabelle Frachette

1. Mise en place des commissions

Monsieur le maire propose l'organisation suivante :

Commission Ferme des dames :

Christophe Beaud, Laurent Murillon, Ludivine Poussereau, Isabelle Frachette

Commission Affaires scolaires :

Jennifer Moly, Ludivine Poussereau, Valérie Mayet

Commission Action sociale

Christophe Beaud, Yvette Depierre, Martine Claret, Mireille Capot, Anita Caron

Commission Travaux, voirie :

Denis Thollon, Martial Bonnavent, Julien Malland, Frédéric Rostaing, Gilles Bourgey, Laurent Rhône

Commission Finances et administration générale

Denis Thollon, Martial Bonnavent, Isabelle Frachette

Commission ENS du Luve :

Denis Thollon, Bernard Lionnet, Laurent Murillon

Commission Urbanisme :

Denis Thollon, Lydie Berger-By, Bonnavent Martial

Commission Association :

Jennifer Moly, Christophe Beaud, Laurent Rhône, Yvette Depierre, Gilles Bourgey

Commission Communication :

Denis Thollon, Lydie Berger-By,

Voté à l'unanimité

2. Désignation des représentants dans les différents syndicats

Monsieur le Maire propose les représentants suivants dans les différents syndicats :

TE38 : Bonnavent Martial, Thollon Denis

Syndicat du gymnase de Montalieu : Mayet Valérie, Depierre Yvette

Voté à l'unanimité

3. Tarification cantine/garderie

Le tarif actuel de la cantine est de 4,30€/repas

Le tarif de la garderie est de 1,50€/ demi-heure.

Après en avoir débattu, il est proposé de maintenir les tarifs pour l'année scolaire prochaine.

Voté à l'unanimité

4. Demande de subvention ENS du Luve

La commune a voté un plan de gestion pluriannuel de travaux sur l'ENS de l'étang du Luve. Ce projet est soutenu par le Département de l'Isère qui octroie pour cela des subventions à hauteur de 92%. Une enveloppe annuelle de 2000€ est également attribuée à la commune pour assurer le suivi et la gestion du site.

C'est pourquoi, Monsieur le Maire propose de solliciter une subvention auprès du Conseil départemental pour la réalisation des actions prévues au plan de gestion 2020 :

- TE2 - Limiter la population de ragondins
- TE8 - Entretien des infrastructures d'accueil du public : tonte, débroussaillage, petits travaux sur infrastructures :
- PO1 - Réaliser une surveillance active afin de relever les infractions et assurer la propreté du site :
- TU4 - Aménager le site pour l'accueil du public : sécuriser le cheminement autour de l'étang. Utiliser le broyage pour sécuriser le cheminement périphérique.
- TE3 - Contrôler le développement du boisement : finir le déboisement du site et la coupe des rejets.
TE6 - Entretien des clôtures sur les prairies pâturées : Réfection des clôtures autour de l'étang.
PI1 - Organiser des visites pour le public scolaire et le grand public
TU3 - Mettre en place des panneaux d'interprétation présentant le site.
SE6 - Réaliser un suivi phytosociologique des herbiers pionniers des vases saisonnièrement exondées (H19, H20, H21)

Voté à l'unanimité

5. Travaux ENS du Luve

Monsieur le Maire présente les travaux prévus.
Monsieur Malland se retire de l'assemblée.

Déboisement de l'îlot central :

En 2018, la moitié de l'îlot central a été déboisée par l'entreprise Malland frères. Cette année, il est prévu de finir cette action mentionnée au plan de gestion. Sachant que l'opération est similaire, il est proposé de retenir l'entreprise Malland pour le même montant facturé en 2018 soit 4000€

A ce chiffre, il convient d'ajouter une prestation supplémentaire pour un montant de 500€ : l'entreprise laissera les copeaux de bois à disposition de la commune dans une benne plutôt que de les valoriser. Ceux-ci seront utilisés pour réaliser le cheminement autour de l'étang.

Montant total de la prestation 4500€ HT

Ce devis a été visé et validé par les services du Département.

Coupe des rejets : ARRC 340€ HT

Réalisation d'un cheminement par dépôt de copeaux de bois mis à disposition par la commune : ARRC 1700€ HT

Réfection de la clôture périphérique : Entreprise Gerboulet 3025€ HT

Etude de suivi phytosociologique des herbiers pionniers des vases saisonnièrement exondées : OPARVI 2200€ HT

Organisation d'une visite du site : OPARVI 250€

14 voix pour

6. Tarification Ferme des Dames

Les membres de la commission Ferme des Dames proposent d'ajouter un nouveau tarif :

- Location de gîte seul : 300€ par semaine

Voté à l'unanimité

7. Questions diverses

Monsieur le Maire donne une copie d'un courrier transmis par une association locale et propose de reparler du contenu lors d'une prochaine réunion afin que tous les membres du conseil puissent prendre le temps d'analyser celui-ci.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22h10